

Réussir sa Licence de Droit Méthodologie et Soutien

L1 et L2

Paris I
Paris II
Paris XI

Pré-partiels
Préparations annuelles

TÉL : 01 42 24 10 72
FAX : 01 42 24 73 25

Site : www.isth.fr
Email : info@isth.fr

Sommaire

| | |
|--|---------|
| Présentation de l'Institut..... | Page 3 |
| Nous préparons au Droit depuis 1954..... | Page 4 |
| Réussir sa Licence de Droit..... | Page 5 |
| Un choix de préparation | Page 6 |
| Frais de préparation | Page 9 |
| Pour vous inscrire | Page 10 |



Présentation de notre Institut

Fondé en 1954 par deux Académiciens spécialistes des Sciences Humaines, l'ISTH est dédié à l'enseignement supérieur ainsi et à la préparation aux examens et concours officiels.

Si les enseignements portent sur les disciplines requises pour les concours, la priorité est donnée à l'élaboration d'une culture générale solide.

Dès 1955, l'ISTH ouvre des sections de formation pour les grandes entreprises : IBM, Shell, Le Crédit Lyonnais sont les premiers à lui confier l'évolution de leur encadrement. Ce concept "moderne" rencontre un vif succès. L'ISTH développe le potentiel des dirigeants en privilégiant une approche académique et culturelle.

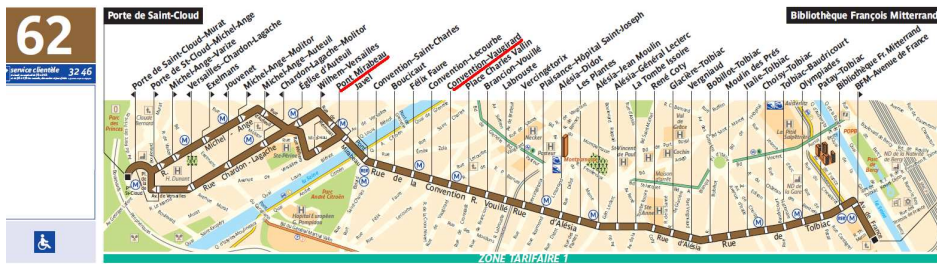
Aujourd'hui, l'ISTH est fidèle aux qualités pédagogiques de ses fondateurs et prépare chaque année, avec succès, plus de 800 candidats à des examens et concours sélectifs.

L'équipe pédagogique est composée de professeurs de classes préparatoires de grands lycées, pédagogues confirmés, agrégés ou maîtres de conférences. Pédagogues très expérimentés, nos enseignants sont **permanents et impliqués**.

Une situation géographique privilégiée

Au **pont Mirabeau**, l'Institut propose 600 m2 de locaux spacieux et fonctionnels, en wi-fi. Avec 8 salles de classes, une cafétéria, l'établissement est central dans Paris et desservi par de nombreuses stations de métro, RER ou autobus (Mirabeau, Javel, Eglise d'Auteuil).

L'ISTH se situe à 5 stations de l'Université de Paris La Sorbonne (schéma ci-dessous).



Nous préparons au Droit depuis 1954

• Pédagogie...

Notre vocation reste aujourd'hui comme hier, d'assurer une complémentarité qualitative avec l'enseignement universitaire. L'étudiant acquiert de nouvelles méthodes de travail et consolide ses bases afin de réussir ses études supérieures en Licence de Droit et au-delà.

Notre soutien méthodologique est organisé autour de trois grands principes :

- Aborder le programme et les spécificités de chaque université en **petits effectifs homogènes** (15-20 élèves).
- S'appuyer sur les exercices donnés en travaux dirigés, pour **reprendre et clarifier** les points essentiels des cours magistraux.
- **S'entraîner régulièrement** pour maîtriser les méthodes particulières du cas pratique, du commentaire d'arrêt, et de la dissertation juridique.

Nous accompagnons nos étudiants dans l'**environnement universitaire** et la découverte de **disciplines juridiques** : Droit civil, Droit constitutionnel et Droit administratif.

De nouveaux raisonnements, de **nouvelles méthodes et pratiques** de travail sont requis. Le contrôle des connaissances et les applications qui vérifient les acquisitions théoriques sont un **impératif d'usage**.

• Résultats...

Le taux de réussite de l'ISTH varie de **70 à 80%** pour la session de juin, soit en moyenne 3 fois le taux national (25 %).

Le 1^{er} juillet 2011

Bonjour,

J'ai eu mes résultats à 11h ce matin : je valide mon année à 11,92 de moyenne, avec 13 au partiel de droit constitutionnel !

Merci beaucoup pour vos cours, qui m'ont beaucoup servi !

Si vous avez quelques titres de livres à lire pour le droit administratif l'année prochaine, je suis preneuse !

Cordialement,

SH

Réussir sa Licence de Droit, c'est être au point sur la méthode.

Afin de passer le cap de la première année en Droit, l'étudiant a besoin d'un apport méthodologique constant et progressif dans le temps, car le caractère « nouveau » des matières juridiques doit être abordé en toute confiance.

Les universités proposent des formes de tutorat. Ces modalités, sont peu satisfaisantes (Supplément Education du journal Le Monde : " Près de 90% des étudiants universitaires pensent que le tutorat est un échec"). Assuré par des élèves de niveau Master, le tutorat, qui est un élément clef dans le succès des études supérieures, est sans comparaison avec la qualité pédagogique de notre corps professoral en droit.

Notre équipe d'intervenants est constituée de Docteurs en Droit, professionnels en exercice, consultants ou formateurs auprès d'administrations privées ou publiques. Nos professeurs traitent les **programmes spécifiques** à chaque université et organisent **des groupes de travail à effectif restreint (10 à 15 étudiants)**.

Chaque question, ou ensemble de questions, se présente sous forme de synthèse aussi complète que possible, en référence constante aux cours, photocopiés, manuels et indications officielles relatives aux programmes.

Il s'agit en toute hypothèse de rendre cette approche aussi **simple et assimilable** que possible. A aucun moment il ne peut s'agir d'un cours magistral au sens traditionnel mais d'une "**préparation sur mesure accompagnée**".

L'objectif pour nos Professeurs et Assistants, est de :

- **Faire participer** chaque étudiant et anticiper les difficultés conceptuelles ou méthodologiques.
- **Susciter un dialogue**, établir les mises au point individuelles nécessaires et vérifier que les connaissances sont correctement assimilées.
- **Prendre de l'avance** par rapport aux travaux (séances de T.D., examens partiels, oraux) et assurer une progression dans le cadre du contrôle continu.
- **Vérifier** que les synthèses antérieures sont maîtrisées par chaque étudiant dans un effort d'approfondissement continu.
- **Développer l'expression** écrite et orale à partir de travaux de recherches personnels. (Des documents photocopiés appropriés viennent en support de chaque enseignement).

A retenir :



L'encadrement soutenu permet à chaque étudiant d'acquérir le raisonnement juridique nécessaire à la réalisation de commentaires d'arrêtés, de dissertations juridiques et de cas pratiques.

Un choix de préparations tout au long de votre cursus.

1 Pré-rentree

L1

6-16 septembre 2011

2 Pré-partiels

L1 et L2

Paris I, Paris II, Paris XI

19-23 décembre 2011

16-20 avril 2012

La finalité de ces préparations courtes est de vérifier la **maîtrise des notions essentielles** et de gagner des points en retravaillant les exercices complexes.

Les séances de travail, en groupe restreint, se déroulent chaque jour, pendant la première semaine des vacances de Noël ou de Pâques.

Une mise en condition réelle est indispensable pour assurer sa note de partiel.

Composition des enseignements

Droit civil
15 h
+
Droit public
(Droit Constitutionnel, Droit Administratif)
15 h
+
1 DST par matière
=
30h
(Cours + TD + DST + corrigés)

3 Préparations annuelles

L1

Université Panthéon - Assas (Paris 2)

→ Du samedi 29 octobre 2011 au samedi 12 mai 2012

L'université Panthéon - Assas (Paris 2) accueille plus de 1.500 étudiants en première année de Droit, sur son campus de Vaugirard, à Paris, chaque année.

Cette université, réputée pour être l'une des meilleures, selon les étudiants qui ambitionnent d'y décrocher leur diplôme, est aussi l'une des plus sélectives.

L'ISTH a structuré ses préparations en fonction du programme de Paris 2 en partie pour cette première raison. Ceci ne veut pas dire que les candidats aux études juridiques des autres universités (Paris 1, Paris 5, Paris XI...) ne peuvent pas profiter de nos enseignements en méthodologie juridique, bien en contraire, car il est toujours profitable de **s'entraîner dans un contexte exigeant**, voire plus exigeant que le contexte habituel.

Nos préparations sont centrées sur la réussite de nos étudiants et d'expérience, nous savons que bon nombre d'entre eux sont inquiets quant à leur réussite en université.

Envisager une préparation de qualité en amont et tout au long de son cursus, c'est choisir le bon chemin vers la Licence et vers le Master.

Dernier point, notre Institut se situe à proximité du campus de Vaugirard (15 minutes par bus direct).

Horaires : 2 soirées en semaine à partir de 18h30 ou le samedi après-midi (nous consulter).

Quels sont les finalités de la préparation annuelle ?

- vous prenez confiance en vous dès le premier jour de la rentrée.
- vous vous concentrez sur les notions fondamentales : droit civil, droit constitutionnel.

Quels sont les points forts de notre préparation ?

- le mode d'apprentissage est continu, idéal donc, pour garantir une progression solide des connaissances, des méthodes d'argumentation et de rédaction juridiques.
- le cycle débute avec une préparation fondamentale en amont, en septembre, en amont, puis se complète de pré-partiels à Noël et à Pâques.
- Les modalités de mise en situation d'examen sont réelles et **les corrigés sont repris en classes, par nos professeurs.**

Composition des enseignements

Droit Civil
2h hebdo
+
Droit Public
(Droit Constitutionnel + Institutions Politiques)
2h hebdo
+
4 DST obligatoires par matière
+
2 examens blancs
=
112 h au total
(cours + TD + DST + corrigés)

4 Préparations annuelles

L2

Université Panthéon - Assas (Paris 2)

→ Du samedi 29 octobre 2011 au samedi 12 mai 2012

Programme spécial en Droit administratif

C'est la matière de 2^{ème} année qui pose le plus de problèmes aux étudiants.

Pour anticiper, nous proposons une session spéciale de pré-rentree en septembre (consulter la brochure spécifique sur notre site).

Le droit administratif est considéré comme une discipline juridique complexe, souvent incompréhensible pour bon nombre d'étudiants qui la découvrent, d'entrée de jeu, en seconde année d'études juridiques.

Cette matière, **absolument nouvelle**, qui se déclinera tout au long de vos études, est riche et forte intéressante, si vous pouvez l'appréhender avec méthode et continuité, dans sa découverte.

Le programme a été découpé en 9 sessions qui feront chacune l'objet d'une séance de 3h.

Les deux premiers titres (droit administratif et hiérarchie des normes, dualité juridictionnelle française) sont considérés comme la base de tout le programme. Essentiels pour saisir la particularité de ce droit, ces titres font l'objet de deux séances de 2h chacune.

Le programme :

- Droit administratif et hiérarchie des normes juridiques.
- Dualité juridictionnelle française.
- Les actes administratifs.
- Le recours pour excès de pouvoir.
- La responsabilité administrative.
- Les services publics.
- La police administrative.
- La décentralisation française.
- Les contrats administratifs.

Le calage des dates s'effectuera à la première séance.

L'emploi de temps et les dates vous seront communiqués lors de la première séance.

Frais de préparation

| Session | Composition | Frais | Volume |
|----------------------------|---------------------|--------|--------|
| Pré-partiel Noël Pâques | 2 matières | 590 € | 30h |
| Annuelle L1 | 2 matières | 1960 € | 112h |
| Annuelle L2 | Droit administratif | 690 € | 39h |

L'ISTH offre une remise de **10 % aux étudiants boursiers** (sur présentation de justificatif) et **30 euros de réduction immédiate** à ses anciens.

- Conditions de règlement :**

Session annuelle : des facilités de règlement échelonné sont acceptées soit par prélèvement bancaire, soit par chèque à encaisser selon l'échéancier suivant : 50% à l'inscription et 2 chèques de 25% remis à l'inscription et encaissés le 15 décembre et le 15 janvier (à l'ordre de l'ISTH).

Stage ou week-ends : le règlement est effectué en totalité à l'inscription.

- Conditions d'annulation :**

1. Pour être prise en compte, toute annulation d'inscription doit nous être adressée par lettre recommandée avec AR 8 jours francs avant le début des stages, et 1 mois avant le début de la session annuelle. Au-delà de cette période, la somme versée reste acquise à l'ISTH.

2. Toute préparation commencée est due en totalité. La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

- Extrait du règlement intérieur :**

La présence aux cours, galops d'essai ou examens blancs est obligatoire.

En cas d'absence non justifiée ou de retard répété, la Direction peut prendre les mesures qui conviendront.

En cas d'exclusion, et quel qu'en soit le motif (discipline, absences non justifiées aux cours, aux galops d'essai...), la totalité des sommes encaissées au jour de l'exclusion restera acquise à l'ISTH, sans possibilité de remboursement, même partiel.

Nous demandons à nos étudiants d'être respectueux des locaux, salles de classes, espaces collectifs de l'ISTH, et de ses abords.

Conformément au décret n°2006~1386 du 15 novembre 2006 et l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, l'usage du tabac est strictement interdit devant l'entrée de l'établissement.



Département Droit Fiche d'inscription

| | | |
|---|----------|-----------|
| NOM : | Prénom : | |
| Adresse des Parents : CP + ville | | |
| Adresse de l'Etudiant (si différente) : CP + ville | | |
| Date de naissance : | | |
| E-mail : | | |
| Tél. domicile : | Port : | |
| BAC obtenu en quelle année ? : | Série : | Mention : |
| Comment connaissez-vous l'ISTH ? | | |

Votre préparation :

| | | |
|-----------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> Annuelle | <input type="checkbox"/> Pré-Partiel Noël 19-23 décembre 2011 | <input type="checkbox"/> Pré-Partiel Pâques 16-20 avril 2012 |
|-----------------------------------|---|--|

Votre université d'origine :

| | | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------|
| <input type="checkbox"/> PARIS I | <input type="checkbox"/> PARIS II | <input type="checkbox"/> PARIS XI | Autre : |
| <input type="checkbox"/> L1 | <input type="checkbox"/> L2 | <input type="checkbox"/> Doublant | |

Montant de l'inscription : |_|_|_| €

Boursiers = - 10 %
Anciens ISTH = - 30 €

Les sessions annuelles peuvent se régler en deux chèques remis et datés du jour de l'inscription. (Soit 50% à l'inscription, 50% encaissé au 15/12). Les stages se règlent en totalité à l'inscription.

| | | |
|--|----|-------------------------|
| Nom, prénom, téléphone, qualité du (des) répondant(s) financier(s) : | | |
| | | |
| Je certifie avoir pris connaissance des conditions de règlement et d'annulation. | | |
| A | Le | Signature de l'Etudiant |